

délibération :
D_2016_11_13

L'an deux mille seize, le jeudi 10 novembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 04 Novembre 2016

Présents : 21

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Décision modificative
n°1 - Régie de Transport**

Pouvoirs :

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a fait l'acquisition d'un nouveau bus en début d'année pour un montant de 32 749,24 € TTC. Lors de l'achat, il n'était pas possible de faire mettre une porte latérale automatique pour faciliter l'accès aux voyageurs. Cette situation étant désormais possible, il est proposé de faire poser cette porte par une entreprise pour un montant de 5 040 € TTC. Néanmoins, une modification budgétaire est nécessaire pour réaliser cette opération.

Section de fonctionnement: 0,00 €

Dépenses : + 22 937,15 €

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : + 5 000,00 €

Art. 023 - Virement à la section d'investissement : + 5 000,00 €

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : + 17 937,15 €

Art. 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés : + 17 937,15 €

Recettes : + 22 937,15 €

Chapitre 74 - Subventions d'exploitation : + 5 000,00 €

Art. 7474 - Subventions et participations _ Communes : + 5 000,00 €

Chapitre 77 - Produits exceptionnels : + 17 937,15 €

Art. 775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs : + 17 937,15 €

Section d'investissement : 0,00 €

Dépenses : + 22 937,15 €

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : + 22 937,15 €

Art. 2182 - Autres immobilisations corporelles reçues /mise à disposition : + 22 937,15 €

Recettes : + 22 937,15 €

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation : + 5 000,00 €

Art. 021 - Virement de la section d'exploitation : + 5 000,00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : + 17 937,15 €

Art. 2182 - Matériel de transport : + 17 937,15 €

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20161110-D_2016-11-13 DE
Reçu le 23/11/2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget transport présentée ci-dessus.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/11/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le

23 NOV. 2016

Le Maire

Michel CARTERET.

